

Egalité Femmes-Hommes dans les entreprises de l'Industrie cimentière

La CPNEFP de l'Industrie cimentière met aujourd'hui à la disposition de ses entreprises un Guide pratique destiné à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les processus de recrutement : Favoriser l'égalité Femmes-Hommes dans les entreprises de l'Industrie cimentière.

Une industrie encore fortement masculine

En effet, l'industrie cimentière française est encore marquée à la fois par une forte masculinisation des postes et par une forte disparité des genres entre les métiers "cœur" de l'industrie cimentière (en usine principalement, notamment en travail posté) d'une part, et certaines fonctions "support" (juridique, comptabilité, ressources humaines...) d'autre part.

Encourager le recrutement

Les partenaires sociaux de la branche ont donc souhaité renforcer les mesures destinées à soutenir et encourager l'égalité professionnelle en matière de recrutement, gage de cohésion sociale et source de diversité et de complémentarité dans les emplois des différentes filières de l'industrie cimentière.

Avenant à la CCN de l'Industrie de la Fabrication des Ciments

Par un avenant du 09/12/21 portant révision de l'article I.4 de la Convention Collective Nationale de l'Industrie de la Fabrication des Ciments, les partenaires sociaux de la branche ont affirmé leur volonté de garantir l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Données chiffrées de la branche en 2021



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet